

Jean-François MARTINEZ
Directeur

Le 23 juillet 2020 à Bordeaux,

Note d'information aux résidents

Mesures préventives COVID-19

Chère résidente, cher résident,

Les récentes mesures prises par le Gouvernement doivent s'appliquer à notre Résidence. Bien que n'étant pas classée ERP, notre Résidence reçoit des visiteurs et l'ARS nous a confirmé cette mesure pour les Jardins d'Arcadie.

Le port du masque dans les parties communes et closes (c'est-à-dire à l'intérieur des bâtiments, sous-sols inclus) devient obligatoire pour tous, résidents compris (il l'était déjà depuis le 9 juillet pour les visiteurs et les salariés).

Nous devons continuer à appliquer strictement et consciencieusement les gestes barrières, notamment le lavage des mains, au savon à défaut en utilisant un gel ou une solution hydro alcoolique. Vous en avez à votre disposition à l'entrée de la Résidence, près de l'Accueil, et à l'entrée du Restaurant, où le port du masque lors de vos déplacements est bien sûr aussi obligatoire.

Je vous remercie pour votre participation à ce plan de prévention.

Respectueusement et cordialement,

Jean-François Martinez
Directeur



NB : pour mémoire, vous pouvez vous procurer des masques, ou tissu lavable 30 fois, ou dits « chirurgicaux » mono usage, au Petit Magasin.